



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 8 février 2022 à 18h30 (via TEAMS)

Présences :

Caroline Moreau
Sylvie L'Heureux
Hélène Bélisle
Andréane Morissette
Mélanie Quesnel
David Boucher
Oulaylack Vongsavath
Maude Perrier
Marinka Ménard
Émilie Hamelin

Absences :

Meagan McCann
Élise Dubé

Compte-rendu

1. Présences et vérification du quorum

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 février 2022

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Madame L'Heureux d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 8 février 2022, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-12

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Perrier d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2021 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-13

4. Suivi au procès-verbal

Monsieur Boucher propose que Madame Moreau fasse les suivis nécessaires, ce qu'elle fera au point 6 : Mot de la direction. Tous les membres sont d'accord.

5. Intervention du public

Madame Gaudreau pose des questions concernant l'augmentation de la clientèle dans le secteur. Elle demande quelle est la capacité de nos immeubles et quel est le taux occupationnel actuel de chacun des établissements. Madame Moreau répond que des « études de marché » sont faites au CSS dans le but de vérifier combien de familles habitent le secteur et combien de maisons sont actuellement en construction. Elle mentionne également que par les années passées certains élèves en surplus ont dû être déplacés vers des écoles en ville ou vers Quyon. Les deux options sont offertes aux parents.

Madame Gaudreau questionne Madame Moreau concernant la gestion des surplus. Mesdames Séguin et Moreau informent Madame Gaudreau du processus en partageant la Politique des critères de répartition (20-11-20).

Madame Gaudreau est satisfaite des réponses.

6. Mot de la direction

Madame Moreau souligne les activités qui ont eu lieu en lien avec le temps des Fêtes, avant la fermeture subite des écoles en décembre. Elle souligne également que le retour tardif a permis une bonne organisation pour le retour des élèves dans nos immeubles et la remise des tests rapides.

Madame Moreau mentionne qu'elle demeure en communication avec la Municipalité concernant le dossier « sécurité » autour de l'école pour l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Les bollards devraient être installés au printemps, si la commande arrive en temps. Les différents suivis de travaux et rénovations pour les deux immeubles se poursuivent, même au niveau du traitement des eaux à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie qui devrait être optimal très bientôt !

7. Mot de la responsable du service de garde

Madame Morissette nous informe qu'avec les fermetures subites des écoles et la réouverture tardive, cela a laissé place à l'offre de services de garde exceptionnels, et non d'urgences comme nous l'avons vécu lors des précédentes fermetures. Elle mentionne également que les deux immeubles poursuivent les activités en lien avec le thème : « Découvrons le Canada ! ». Les groupes sont maintenant rendus en Ontario et ils se dirigent vers le Québec. Les enfants ont vécu une belle journée pédagogique le 7 février dernier en lien avec la présentation sur les baleines. Ils suivent aussi les Olympiques attentivement.

8. Mot des enseignants

Madame Hamelin mentionne que tout va bien, dans les circonstances. Le retour des Fêtes a été un peu comme une rentrée de septembre, mais les élèves se réadaptent assez rapidement. Madame Vongsavath affirme qu'elle a bien hâte de retrouver tout son groupe en classe. Madame Perrier nous informe que les amis du préscolaire préparent des activités en lien avec le jour 100 qui arrive le 14 février prochain. Les élèves ont bien hâte ! Monsieur Boucher félicite chaque enseignant pour son dévouement et son travail pour les élèves, en lien avec l'école à distance. Madame Moreau ajoute qu'elle est très heureuse d'entendre ces beaux mots puisqu'il y a toute une équipe et un énorme travail derrière toute cette organisation !

9. Décisions

9.1 Planification Éducation à la sexualité - approbation

Madame Moreau présente la planification de l'éducation à la sexualité.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée à l'unanimité.

Résolution CÉ 21-22-14

9.2 Grille-matières 2022-2023 – approbation

Madame Moreau présente la grille-matière 2022-2023. Elle mentionne que les enseignants ont opté pour enseigner l'art plastique l'an prochain et les spécialistes enseigneront l'art dramatique, à l'exception du préscolaire qui poursuivra avec la musique, étant donné le complément de tâche de Madame Annie Charest.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Vongsavath.

Résolution CÉ 21-22-15

10. Informations

10.1 Cadre budgétaire - résolution

Madame Moreau présente le cadre budgétaire en précisant quelques points importants.

Cette résolution est proposée par Madame L'Heureux et approuvée par Monsieur Boucher. Ils attestent tous deux la réception de ces sommes pour nos immeubles.

Résolution CÉ 21-22-16

10.2 Comité de parents CSSPO

Madame Ménard fait le point sur les dernières rencontres du comité de parents du CSSPO. Suivis : Covid (cas, vaccinations...), nouvelles écoles, travaux à l'école secondaire Mont-Bleu et à l'école primaire Mont-Bleu (bris d'eau), etc.

10.3 OPP Immeuble Sainte-Marie

Madame McCann est absente. Aucun suivi pour l'instant.

10.4 OPP Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Madame L'Heureux mentionne qu'elle n'a pas de suivi à faire pour l'instant.

11. Varia

Club des petits déjeuners

Madame Bélisle nous informe que les élèves auront accès à des déjeuners chauds et complets très prochainement.

12. Questions

Madame Ménard demande si le niveau du retard académique est mesuré et si nous avons une idée du dommage qu'a causé le COVID-19 pour nos élèves. Madame Moreau et Madame Séguin répondent que le défi est plutôt au niveau de la troisième année puisqu'ils n'ont pas reçu toutes les bases de la première année étant donné la pandémie 2019-2022... Les enseignantes rassurent tous les membres que tout se passe très bien à l'école.

13. Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 19h58.